

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 14 février 2024 à 19h30

**Administration Générale – représentation – Intercommunalité - EPIC**

**06. Désignation des représentants du conseil municipal au conseil d'administration du CCAS –  
Modification**

Madame la Maire de Vire Normandie donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Vu l'article L2121-29 du CGCT par lequel le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune,

Vu les articles R123-8 et R123-9 du code de l'action sociale et des familles, énonçant les règles relatives à la composition du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale,

Vu la délibération n°7 du conseil municipal du 3 juillet 2020 fixant le nombre d'administrateurs au Centre Communal d'Action Sociale,

Vu la délibération n°6 du conseil municipal du 10 juillet 2020 portant désignation des représentants du conseil municipal au Centre Communal d'Action Sociale,

Vu la délibération n°4 du conseil municipal du 6 novembre 2023 portant modification de la délibération n°6 du conseil municipal du 10 juillet 2020 relative à désignation des représentants du conseil municipal au Centre Communal d'Action Sociale,

Considérant la démission de l'ensemble de ses fonctions de Madame Sylvie GELEZ, adressée par courrier en date du 17 novembre 2023 à Monsieur le Maire de Vire Normandie et l'acceptation de cette dernière par courrier en date du 20 novembre 2023, notifié le 20 novembre 2023,

Considérant qu'en application de l'article R123-9 précité, « le ou les sièges laissés vacants par un ou des conseillers municipaux, pour quelque cause que ce soit, sont pourvus dans l'ordre de la liste à laquelle appartiennent le ou les intéressés (...) »,

Considérant que sur la liste déposée en 2020 par les « Groupes minoritaires », Madame Régine RENAULT est la suivante de liste pour remplacer Madame Sylvie GELEZ,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20240214-DELIB2024021406-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/02/2024

Publication : 21/02/2024

Délibération n°2024/02/06/06 du 14 février 2024 à 19h30



Le maire de Vire Normandie informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Il est ainsi demandé au conseil municipal de prendre acte de la nouvelle composition des membres élus du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, sous la présidence du maire de Vire Normandie :

	Prénom	Nom	Liste
1	Catherine	MADELAINÉ	Majorité municipale
2	Françoise	FOUBERT	Majorité municipale
3	Nicole	DESMOTTES	Majorité municipale
4	Marie-Ange	CORDIER	Majorité municipale
5	Marie Noëlle	BALLE	Majorité municipale
6	Fernand	CHENEL	Majorité municipale
7	Régine	RENAULT	Groupes minoritaires
8	Maryse	DUVAUX	Groupes minoritaires

**Le conseil municipal prend acte.**

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de Séance

La Maire de VIRE NORMANDIE,

Dimitri RENAULT

Nicole DESMOTTES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20240214-DELIB2024021406-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/02/2024

Publication : 21/02/2024

Délibération n°2024/02/06/06 du 14 février 2024 à 19h30

Le maire de Vire Normandie informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 30

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 07

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : 07

Nombre de membre absent: 10

Le 14 février 2024 à 19 heures 30, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Nicole DESMOTTES, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 08 Février 2024.

La convocation et l'ordre du jour ont été publiés sur le site internet de Vire Normandie le 08 Février 2024.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHÉNEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noëlle	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric		<input checked="" type="checkbox"/>		Cindy COIGNARD
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
LECLERC Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060776-20240214-DEC2024021406-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/02/2024

Publication : 21/02/2024

Délibération n°2024/02/06/06 du 14 février 2024 à 19h30

Le maire de Vire Normandie informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile		<input checked="" type="checkbox"/>		Lyliane MAINCENT
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
BLANC Meiggie		<input checked="" type="checkbox"/>		Philippe MALLÉON
VIGIER Maud		<input checked="" type="checkbox"/>		Pierre-Henri GALLIER
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		Régis PICOT
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
LEFOUR Tony		<input checked="" type="checkbox"/>		Gilles MALOISEL
ROBLIN Sylvie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann			<input checked="" type="checkbox"/>	
MARTIN Pascal			<input checked="" type="checkbox"/>	
PIGAULT Jane			<input checked="" type="checkbox"/>	
COUASNON Serge			<input checked="" type="checkbox"/>	
DUVAUX Maryse			<input checked="" type="checkbox"/>	
DUBOURGUAIS Roselyne			<input checked="" type="checkbox"/>	
FAUDET Olivier			<input checked="" type="checkbox"/>	
RENAULT Régine			<input checked="" type="checkbox"/>	
TOULUCH Jean-Claude			<input checked="" type="checkbox"/>	
LABROUSSE Sabrina			<input checked="" type="checkbox"/>	
ALLEGRE Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
LAURENT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20240214-DELIB2024021406-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/02/2024

Publication : 21/02/2024

Délibération n°2024/02/06/06 du 14 février 2024 à 19h30

Le maire de Vire Normandie informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.